

# Normatrans : moins de CO2 et des économies

Vingt-six transporteurs de la région ont signé la « charte CO2 » accompagnée par les pouvoirs publics. Ils se réuniront demain mardi. Exemple avec Normatrans, près de Caen.

En trois ans, elle a réduit de 4,1 % ses émissions de CO2, par kilomètre parcouru. Et évalue les économies ainsi réalisées à près de 197 000 litres de gasoil. Entreprise de transport basée à Grentheville et créée en 1983, Normatrans (310 salariés, 35 millions d'euros de chiffre d'affaires) fait partie des 26 entreprises bas-normandes ayant signé la « charte CO2 ». En juin, elle s'est engagée pour trois nouvelles années.

Mise en place par les pouvoirs publics avec les organisations professionnelles, cette charte a pour but la réduction des émissions de CO2, principal gaz à effet de serre. Normatrans l'a adoptée en 2010. « **Pour une question d'éthique, et aussi de développement économique**, décrit Benoît Lacroix Lagrandeur, directeur des systèmes d'information et de la qualité, en charge du dossier. **Réduire les émissions de CO2 signifie moins de carburant consommé et donc une réduction des coûts.** »

Cette signature constituait « **une suite logique à une démarche développement durable initiée en 2007 dans l'entreprise** ». La charte prend en compte 90 % (soit 123 véhicules, porteurs de distribution messagerie et tracteurs) du parc moteur de Normatrans. Et 142 conducteurs, sur les 180 qui travaillent pour la PME.

Des actions ont été menées sur les camions. « **On a accéléré la**

**modernisation de la flotte.** » Une initiative lancée dans un environnement économique compliqué. « **Malgré la crise, on a réussi à persévérer, à poursuivre les investissements.** »

## Véhicule hybride ?

Tous les nouveaux véhicules sont équipés de boîtes de vitesse robotisées. Une assistance à la conduite qui permet de moins consommer. Autre élément : la mise en place d'éléments améliorant l'aérodynamisme des poids lourds. Des modèles électriques ont été testés, « **mais à ce jour, on n'en a pas trouvé de compatible avec notre activité de distribution. On recherche maintenant un véhicule hybride.** »

La consommation de carburant fait désormais l'objet d'un meilleur suivi. « **On la diffuse tous les mois, par véhicule.** »

Quelque 60 % des conducteurs ont été formés « **à l'écoconduite** », via un cursus interne. Tous devraient l'être d'ici 2015. Des « **piqûres de rappel** » pour « **redonner les bons réflexes** » sont également prévues. Comment réagissent les chauffeurs ? « **Ils sont intéressés par ces démarches, à partir du moment où on explique bien.** »

Conducteur depuis douze ans, Emmanuel Potier, 33 ans, revient juste d'une tournée de livraisons à Paris. « **La consommation, et donc**



Environ 60 % des conducteurs ont été formés à l'écoconduite, via un cursus interne.

les kilomètres, j'essaie d'arriver au moins possible. C'est un challenge », souligne-t-il. Pour l'environnement et « **pour l'entreprise : moins elle dépense, plus je gagne** » (un accord d'intéressement a été mis en place).

Pour les trois prochaines années, Normatrans, qui a entrepris des actions supplémentaires, vise cette fois

une baisse de 5 % de ses émissions. Soit une économie potentielle de 198 000 litres de gasoil et 260 000 €.

Virginie JAMIN.

La vie des entreprises de l'Ouest sur : [ouestfrance-entreprises.fr](http://ouestfrance-entreprises.fr)